



AS UCLY



Manuel du **sportif**
2021 - 22



UCLY
LYON CATHOLIC
UNIVERSITY

PROTOCOLE SANITAIRE APPLICABLE À LA SALLE DE SPORT DE L'UCLy



Compte tenu du contexte sanitaire et des risques liés à l'épidémie de Covid-19, le Bureau des sports et l'UCLy ont mis en place un protocole sanitaire applicable à la salle de sport et attirent l'attention des étudiants sur le respect de ces consignes pour le bon déroulement des activités.

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE :



- Dans la salle de sport pendant les inscriptions, la mise en place du matériel, les présentations et explications des consignes, les constitutions des groupes.

- Dans les vestiaires. Il est recommandé de venir directement en tenue de sport pour éviter trop de passage dans les vestiaires.



PRATIQUE PHYSIQUE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES :



- Le port du masque est incompatible avec la pratique physique, de fait, chaque étudiant veillera à enlever son masque, à le déposer dans un sachet personnel et identifiable (nom, prénom) et à le ranger dans sa poche ou à un endroit spécifique pour la pratique.

PRATIQUANTS : LES RÈGLES À RESPECTER :

- Distanciation physique de 2 mètres obligatoire pendant le non-port du masque.



- Lavage des mains au gel hydro alcoolique avant et après la séance.



- Désinfection du matériel utilisé avant et après l'utilisation des installations à l'aide d'une lingette désinfectante à usage unique qui devra être jetée immédiatement dans les poubelles prévues à cet effet.

- Obligation d'apporter une serviette personnelle pour la gymnastique et la musculation.



- Obligation d'apporter une bouteille d'eau ou une gourde pour éviter de boire au robinet des sanitaires ou vestiaires.

- Interdiction de prendre des douches dans les vestiaires.



- Fréquentation maximale instantanée de la salle : 40 étudiants.

ENSEIGNANTS : LES RÈGLES À RESPECTER :

- L'enseignant fera respecter ce protocole et aura le soin d'adapter son enseignement par rapport à l'activité sportive.
- Les professeurs qui utilisent des tapis désinfecteront ces surfaces après chaque utilisation (mise à disposition d'un balai avec lingettes désinfectantes).
- Chaque enseignant est référent COVID. Il tient un cahier de présence à chaque séance (mentionnant, pour chaque étudiant, nom, prénom, heures d'arrivée et de sortie, numéro de téléphone).

PROTOCOLE SANITAIRE APPLICABLE AUX INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA VILLE DE LYON :

- Tous les utilisateurs devront porter un masque pour pénétrer sur une installation sportive.
- Tous les utilisateurs devront se nettoyer les mains au gel hydroalcoolique disponible à l'entrée de chaque installation sportive.
- Les utilisateurs pourront accéder aux vestiaires en conservant leur masque et dans la limite du respect des distances physiques entre personnes (1m)
- Les douches sont interdites.
- Les utilisateurs pourront enlever leur masque en référence au protocole sanitaire publié par l'Education Nationale en date du 27 août 2020 : Le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec la pratique sportive. Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

Plus d'informations sur le site de la métropole :

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/>

BUREAU DES SPORTS de l'UCLy



Quelles que soient vos envies, il y a forcément une activité pour vous !

Une vingtaine de sports, collectifs ou individuels, vous est proposée tout au long de l'année par l'AS UCLy, quel que soit votre niveau de pratique : loisir, championnat universitaire régional, inter-régional, rencontres nationales voire même internationales !

Le manuel du sportif recense la totalité de ces activités :

Sports collectifs :

Basket-ball, Football, Handball, Rugby, Volley-ball.

Sports individuels :

Abdos-Fessiers, Cross-training, Badminton, Boxe, Danse, Escalade, Équitation, Judo, Karaté, Lutte, Musculation, Natation, Sambo, Taekwondo, VTT, Zumba.

**Vous pouvez aussi nous proposer un sport ou une activité à créer !
N'hésitez pas à nous contacter !**

UNE NOUVELLE ANNÉE COMMENCE, ET L'AS UCLy RELANCE SES ACTIVITÉS !

Quelques chiffres à propos de l'AS UCLy

Créée en 1986, l'AS UCLy est une association loi 1901 gérée par le Bureau Des Sports. Ce dernier est constitué d'étudiants, de 2 professeurs d'Éducation Physique et Sportive et de 15 intervenants. L'association réunit chaque année près de 600 pratiquants, répartis dans les différentes activités proposées.

Une adhésion simple et économique !

L'AS UCLy vous propose deux principaux types d'affiliation à des prix très attractifs :

La licence "Loisir" vous permet de participer à tous les entraînements de l'année. Attention, celle-ci ne permet pas de participer aux compétitions ! **Tarif : 40€**

La licence "Compétition" vous permet, quant à elle, de participer à tous les entraînements et aux différents championnats organisés par la FFSU [Fédération Française du Sport Universitaire]. **Tarif : 50€**

A qui s'adresse l'AS UCLy ?

L'AS UCLy permet à tous les étudiants de l'Université et des écoles partenaires de participer à une activité sportive dans un cadre universitaire. Elle donne ainsi la possibilité de rassembler des étudiants d'origines différentes au sein d'un même esprit...



SPORTS

collectifs



Encadrement

François-Xavier DEBIA - 06.33.68.86.34

Contact

Guillaume RAMEIL - 06.18.48.82.96

Lieu

Salle Pierre Audry
108 rue Pierre Audry - 69009 LYON
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires

Lundi 20h-22h

Prix

Loisir : 40 €
Compétition : 50 €



Entraînement

Guillaume PEYTOUR - 06.67.42.10.24

Contact

Guillaume RAMEIL - 06.18.48.82.96

Lieu

Terrain de l'UFRSTAPS
Campus de la Doua VILLEURBANNE
Inscription sur le lieu d'activité

Horaire

Mardi 20h-22h

Prix

Compétition : 50 €



Encadrement

Romain CROUZIER - 06.20.04.42.75

Contact

Guillaume RAMEIL - 06.18.48.82.96

Lieu

Stade de la SARRA
56 rue Pauline Marie Jaricot - 69005 LYON
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires

Lundi 20h-22h

Prix

Loisir : 40 €
Compétition : 50 €



Encadrement

Thierry DESROCHES - 06.04.50.02.50

Contact

Guillaume RAMEIL - 06.18.48.82.96

Lieu

Gymnase Léon JOUHAUX
36 rue Léon Jouhaux - 69003 LYON
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires

Vendredi 19h30-21h30

Prix

Loisir : 40 €
Compétition : 50 €

SPORTS individuels

ABDOS - FESSIERS & STRETCHING



Encadrement

Marie-Laure DURAND-CALLENS
06.15.05.34.23

Lieu

Campus Saint-Paul (UCLy)
Salle de sport Gérard ODRAS
10 Place des Archives - 69002 LYON
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires

Jeudi 17h30-19h
& 19h-20h30

Prix

Loisir : 40 €

CROSS - TRAINING MUSCULATION



Encadrement

Guillaume RAMEIL - 06.18.48.82.96 (lundi)
Matthieu POCARD - 06.48.27.24.35

Lieu

Campus Saint-Paul (UCLy)
Salle de sport Gérard ODRAS
10 Place des Archives - 69002 LYON
Inscription au BDS
Début lundi 30 septembre 2019

Horaires

Lundi 18h-19h30
& 19h30-20h50
Vendredi 18h-19h30
& 19h30-21h

Prix

80 €

BADMINTON



Encadrement

Guillaume RAMEIL - 06.18.48.82.96

Lieu

Gymnase UFRAPS
27, Bd du 11 novembre 1918 - 69100
Villeurbanne
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires

Vendredi 20h-22h

Prix

Loisir : 40 €
Compétition : 50 €

DANSE



Encadrement

Marie-Danièle GRIMAUD
info@academie-ballet.fr

Lieu

Académie de Ballet Nini Theilade -
04.78.30.56.86
9 petite rue des Feuillants - 69001 LYON
Pré-inscription obligatoire au BDS, puis
sur le lieu d'activité

Site

www.academie-ballet.fr

Prix

309 € pour 24 cours

BOXE



Encadrement

Pierre RAQUIN - 06.10.57.92.51

Lieu

Campus Saint-Paul (UCLy)
Salle de sport Gérard ODRAS
10 Place des Archives - 69002 LYON
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires

Mardi 18h30-20h

Prix

Loisir : 40 €

ESCALADE



Encadrement

Alexandre BECQUET - 06.61.35.99.18

Lieu

Gymnase de la Quarantaine
41 bis rue de la quarantaine - 69005 LYON
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires

Jeudi 12h-14h
ou 18h-20h
ou 20h-22h

Prix

Loisir : 40 €
Compétition : 50 €

SPORTS individuels

ÉQUITATION



Contact

Laurence JAL - 06.79.66.89.39
laurence.jal@univ-lyon1.fr

Pratique en partenariat avec l'AS Lyon I
SUAPS Lyon I - 04.72.44.80.97
Dossier d'inscription à récupérer
auprès du BDS ou à télécharger sur le
site **SUAPS Lyon 1** - activité équitation.
Reprises en partie aux manèges de la
DOUA (Lyon I)

Prix
270 € pour 24 cours
+ 50 € - une licence
compétition

JUDO



Encadrement

Matthieu POCARD - 06.48.27.24.35

Lieu

Campus Saint Paul (UCLy)
Salle de sport Gérard ODRAS
10 Place des Archives - 69002 LYON
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires
Mardi 19h20-20h50

Prix
loisir et compétition : 50 €

KARATÉ



Encadrement

Fabrice PANTHALEON - 06.62.29.00.16
fabrice.panthaleon@univ-lyon3.fr

Lieu

UFRSTAPS Salle de danse
Campus de la Doua - VILLEURBANNE
Pré-inscription obligatoire au BDS, puis
sur le lieu d'activité

Horaires
Mercredi 19h50-21h50

Prix
125 € prix AS UCLy
+ 50 € - licence compétition

LUTTE



Encadrement

Jacques POCARD - 06.75.69.70.53

Lieux

Gymnase de sciences
Campus de la Doua - VILLEURBANNE
ou
ASVEL Villeurbanne
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires
Mardi & jeudi 12h30-14h30
[Gymnase de sciences]
Mardi et Jeudi 19h30-21h
[ASVEL]

Prix
Compétition : 50 €

SAMBO



Encadrement

Jacques POCARD - 06.75.69.70.53

Lieu

Gymnase de sciences
Campus de la Doua - VILLEURBANNE
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires
Jeudi 19h30-21h

Prix
Compétition : 50€

TAEKWONDO



Encadrement

David BEAUSSART - 06.51.88.02.47

Lieu

Campus Saint Paul (UCLy)
Salle de sport Gérard ODRAS
10 Place des Archives - 69002 LYON
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires
Mercredi 19h-20h50

Prix
Loisir : 40 €
Compétition : 50 €

SPORTS individuels

VTT



Encadrement

Matthieu POCARD - 06.48.27.24.35

Lieu

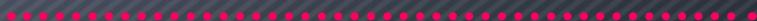
Rdv CPE (La doua)

Horaires

Samedi 8h30-12h30
[1 fois tous les 15 jours]

Prix

Loisir : 40 €



ZUMBA



Encadrement

Doilys VELASQUEZ - 06.05.04.35.25

Lieu

Campus Saint Paul (UCLy)
Salle de sport Gérard ODRAS
10 Place des Archives - 69002 LYON
Inscription sur le lieu d'activité

Horaires

Mardi 17h-18h

Prix

Loisir : 40 €

Pour de plus amples informations, le sport universitaire en compétition est géré par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Universitaire (LAURA-SU).

Contacts

lyon@sport-u.com | 04.72.43.11.78

www.sport-u-auvergnerhonealpes.com

Adresse

Domaine Scientifique de la Doua Déambulatoire

43 boulevard du 11 Novembre 1918

Villeurbane 69622

Directeurs

Dominique BEUZELIN | 04.72.44.84.07 | 06.08.27.36.65

Bernard FAURE | 04.72.44.84.07 | 06.08.27.36.65

Secrétariat administratif et sportif

Marie-Rose ALFANO KALLI (Sports individuels) | 04.72.43.35.69 | 06.71.06.22.74

Fatiha SASSI (Sports collectifs) | 04.72.43.35.68 | 06.72.14.80.88

Jérôme BONARD (Arbitrage, subventions, accueil)

04.72.44.80.89 | 06.75.23.21.02

ATTENTION !

POUR LE SPORT EN COMPÉTITION, LE CERTIFICAT MÉDICAL EST OBLIGATOIRE !

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport vous sera exigé. Sans ce précieux papier, vous ne pourrez pas recevoir votre licence FFSU qui est indispensable pendant les rencontres de championnat.

Hommage à Gérard ODRAS

L'équipe du Bureau Des Sports de l'AS UCLy, et l'ensemble de ses adhérents saluent la mémoire de Gérard Odras décédé brutalement en 2013. Sa disparition nous a tous profondément affecté. Gérard laisse le souvenir d'un homme sportif, cultivé et jovial, très investi dans le domaine du sport, il a assumé avec beaucoup de détermination sa fonction de Professeur d'EPS et de coordinateur au BDS de l'AS CATHO.

La salle de sport du campus Saint-Paul et le manuel du sportif édition 2021/2022, lui sont dédiés.

À Gégé.

Bureau des Sports de l'AS UCLy

Adresse

Salle de Sport Gérard ODRAS
Campus Saint-Paul - Bât. A 6^{ème} étage
10 Place des Archives - 69002 Lyon

Permanences du bureau

Tous les lundis, mardis et vendredi
de 12h30 à 13h30

Contacts

BDS - 04.72.32.50.69

Mail : bds@univ-catholyon.fr

Facebook : BDS Fac Catholique de
Lyon

Guillaume RAMEIL - 06 18 48 82 96

Jacques POCARD - 06 75 69 70 53

Début des entraînements :

lundi 13 septembre 2021

Fin des entraînements :

vendredi 20 mai 2022

Les inscriptions aux activités sportives
se font sur le lieu de pratique : sauf
Danse, Équitation, Karaté.

[Pré inscription au BDS obligatoire]

Tout étudiant évalué pour valider le
module sport, doit impérativement
s'inscrire au BDS.

